

Hiscox Cyber Readiness report 2021 :

Près d'1 entreprise française sur 2 ciblée par une cyberattaque en 2020

Plus de la moitié des entreprises françaises s'estiment plus vulnérables à une cyberattaque depuis le début de la crise du Covid-19. Le développement du télétravail est perçu comme un facteur de risque supplémentaire.

Paris, le 19 avril 2021 – En 2020, le nombre d'entreprises visées par une cyberattaque à l'échelle mondiale est passé de 38 % à 43 %. En France, cette augmentation de la menace a été encore plus nette, passant d'à peine plus d'un tiers des entreprises en 2019 (34 %) à près d'une sur deux l'année dernière (49 %). Plus d'un quart d'entre elles (27 %) ont subi au moins dix cyber-incidents. Le constat inquiète à l'heure où une entreprise attaquée sur six déclare que l'impact financier d'une cyberattaque menacerait sérieusement sa pérennité. Si les dépenses en matière de cybersécurité ont continué d'augmenter dans le contexte de la crise, les entreprises françaises ont moins investi que les autres avec une hausse moyenne de 15 % contre 25 % au global en 2020.

Telles sont les principales conclusions du 5^e rapport sur la gestion des cyber risques mené par l'assureur spécialiste [Hiscox](#) auprès d'un panel élargi de 6 042 entreprises dans huit pays : Etats-Unis, Royaume-Uni, Belgique, France, Allemagne, Espagne, Pays-Bas et Irlande.

Cette année l'étude révèle également un nouvel [outil d'évaluation à la cyber maturité](#), qui mesure les atouts des entreprises dans les domaines clés de la cybersécurité, prenant en compte les personnes, les processus et les technologies. Il permet aux entreprises de vérifier et de comparer leur maturité cyber en la comparant avec leurs pairs, mais également de s'inspirer des meilleures pratiques et de se préparer au mieux. Avec un score moyen de 3.10, les entreprises françaises font figure de bons élèves parmi les pays occidentaux, derrière l'Allemagne (3.13) mais devant les Etats-Unis (3.08). Néanmoins, si 1 entreprise française sur 5 (21 %) se qualifie d'experte en matière de cybersécurité, 26 % se considèrent encore novices sur le sujet. Cette proportion s'élève à 42 % en moyenne pour les PME et TPE.

Parmi les principales conclusions du rapport 2021 :

- **Des répercussions inquiétantes** : l'année 2020 a été marquée par l'ampleur et l'imprévisibilité des coûts engendrés par les cyberattaques (coût médian de 13 126 dollars). Parmi les petites entreprises de moins de dix salariés, le coût médian était de 8 000 dollars. Mais 5 % des entreprises attaquées ont subi une perte de 300 000 dollars ou plus. Les résultats sont tout aussi variés pour les moyennes et grandes entreprises.
- **Les ransomware sont désormais monnaie courante** : environ une entreprise sur six a été attaquée par un ransomware en 2020 et plus de la moitié (58 %) a payé une rançon. **La France est le pays qui connaît le moins de demande de rançon (14 %) mais ses entreprises font**

partie de celles qui les payent le plus fréquemment (65 %). Le Phishing a été la principale méthode utilisée par les extorqueurs, les petites entreprises étant les plus susceptibles d'y succomber.

- **Les entreprises expertes s'en sont mieux sorties** : les entreprises qualifiées d'expertes dans notre modèle d'évaluation ont subi moins d'attaques de ransomware. Elles ont été moins susceptibles de payer et se sont plus rapidement rétablies. Les États-Unis ont la plus forte proportion d'entreprise se déclarant cyber-expertes (25 %) et l'un des coûts médians d'attaques les plus bas. Le Royaume-Uni arrive en deuxième position, avec 23 % des entreprises classées comme expertes. En 2020, les entreprises britanniques sont les moins nombreuses à avoir subi une cyberattaque (36 % seulement) et les plus susceptibles de s'en défendre avec succès.
- **Un bond des dépenses de cybersécurité** : les entreprises consacrent en moyenne désormais plus d'un cinquième (21 % au global, 20 % en France) de leur budget informatique à la cybersécurité, soit un bond de 63 %. Toutes tailles d'entreprises confondues, les dépenses ont augmenté de 25 % en moyenne en 2020, dans le contexte de la crise, mais **cette hausse a été plus limitée en France (15 %) alors que le pays fait partie de ceux où les entreprises sont les plus touchées par les cyberattaques.** Néanmoins, **55% des entreprises françaises déclarent vouloir augmenter leurs dépenses en matière de cyber sécurité depuis la crise du Covid-19.**

Frédéric Rousseau, Responsable de Marché Cyber chez Hiscox Assurances, déclare : « *L'année 2020 a marqué un renforcement considérable du risque cyber. Alors que la fréquence et l'ampleur des cyberattaques ont continué de croître, portées par l'opportunisme des cyber-pirates et la multiplication des ransomwares, la menace s'est accrue pour de nombreuses entreprises fragilisées par la crise. Pour les petites entreprises, notamment, le risque est fort qu'une cyberattaque puisse avoir un impact financier majeur ou suffise à couler l'activité. Le risque cyber n'est pas pour autant une fatalité : grâce à une bonne gestion des risques et à une cyber assurance appropriée, les entreprises peuvent contenir l'impact d'une attaque et limiter les dégâts.* »

Autres enseignements :

- **Une vulnérabilité des entreprises françaises accrue par la crise du Covid-19** : **51% des entreprises françaises se considèrent plus vulnérables à une cyberattaque depuis le début de la crise sanitaire.** A ce titre, **la généralisation du télétravail est perçue comme un facteur de risque supplémentaire** par 59 % des entreprises sondées.
- **Trois secteurs clés ont été particulièrement ciblés** : **les Technologies, médias et télécoms, les Services financiers et l'Energie.** En cumulé, deux tiers (66 %) des entreprises françaises dans ces secteurs d'activité ont connu au moins une cyberattaque au cours de l'année écoulée.
- **La souscription aux assurances reste inégale** : l'adoption d'une couverture cyber autonome est restée stable sur l'année passée (27 %, + 1 pt). Le taux de souscription à une assurance est le plus élevé parmi les grandes entreprises et celles classées comme "expertes". Les petites entreprises restent réfractaires : près de la moitié (44 %) de celles qui comptent moins de dix employés ont déclaré ne pas avoir l'intention de souscrire une couverture d'assurance informatique.

Pour plus d'informations :

Le rapport Hiscox Cyber Readiness Report 2021 peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.hiscox.fr/courtage/blog/rapport-hiscox-2021-sur-la-gestion-des-cyber-risques>

À propos de l'étude

Le cinquième rapport annuel Hiscox sur la Cyber Readiness a été élaboré en collaboration avec Forrester Consulting. Il se fonde sur une enquête menée auprès de cadres, de chefs de service, de responsables informatiques et d'autres professionnels clés. Au total, 6 042 professionnels participant à l'effort de cybersécurité de leur organisation ont été contactés (plus de 1 000 au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France et en Allemagne, plus de 500 en Belgique, en Espagne et aux Pays-Bas et 300 en Irlande). Issus d'un échantillon représentatif d'organisation par taille et par secteur, ce sont les hommes et les femmes qui sont en première ligne de la lutte contre la cybercriminalité. Les personnes interrogées ont répondu à l'enquête en ligne entre le 5 novembre 2020 et le 8 janvier 2021.

À propos du Groupe Hiscox

Hiscox est un assureur international spécialisé, dont le siège social est situé aux Bermudes et qui est coté à la Bourse de Londres (LSE:HSX). Notre ambition est d'être un assureur spécialisé respecté, doté d'un portefeuille diversifié par produit et par zone géographique. Nous pensons que l'établissement d'un équilibre entre les activités exposées aux catastrophes et les activités spécialisées locales moins volatiles nous offre des possibilités de croissance rentable tout au long du cycle d'assurance. C'est une stratégie de longue date qui, en 2018, a permis à l'entreprise de dégager un bénéfice avant impôt de 137,4 millions de dollars au cours d'une année difficile pour les assureurs.

Le Groupe Hiscox emploie plus de 3 300 personnes dans 14 pays, et a des clients dans le monde entier. Grâce à nos activités de distribution au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et aux États-Unis, nous proposons une gamme d'assurances spécialisées pour les professionnels et les entreprises, ainsi que pour les propriétaires. Les affaires et la réassurance négociées à l'échelle internationale et de plus grande envergure sont souscrites par le biais d'Hiscox London Market et Hiscox Re & ILS.

Nos valeurs définissent notre activité, en mettant l'accent sur les personnes, la qualité, le courage et l'excellence dans l'exécution. Nous sommes fiers d'être fidèles à notre parole et notre service d'indemnisation primé en est la preuve. Pour plus d'informations, consultez le site : www.hiscoxgroup.com.

A propos d'Hiscox en France

Hiscox, assureur spécialiste depuis 1901, est établi en France depuis 25 ans où il assure près de 100 000 particuliers et professionnels. Assureur historique de l'Art et des biens d'exception pour la clientèle privée, Hiscox a su ensuite développer son expertise dans le domaine des assurances professionnelles avec une gamme spécialisée couvrant aujourd'hui près de 500 métiers de services. Distribué via des courtiers spécialisés, des partenaires bancaires ou assureurs, Hiscox a été pionnier de l'assurance en ligne et via conseillers pour les entrepreneurs et indépendants. L'entreprise est aujourd'hui leader de l'assurance des métiers de l'informatique et du digital et a développé une offre cyber parmi les plus complètes du marché. C'est la connaissance et la compréhension des métiers de ses clients et de leurs risques, la mobilisation des meilleurs experts avant pendant et après les sinistres qui permettent à Hiscox de construire des couvertures adaptées à leurs besoins. Hiscox a l'ambition de changer l'expérience de l'assurance pour ses clients et l'objectif de protéger au mieux ce qui compte pour eux.

<https://www.hiscox.fr>

Contacts presse

Weber Shandwick : hiscox@webershandwick.com

Alix LAGERSIE – 07 61 44 68 42

Benjamin GANDOUIN – 06 98 75 99 36